

La BULGARIE, redevenue royaume en 1908, a su se maintenir en paix, malgré quelques difficultés avec la Macédoine.

En SERBIE le roi Pierre 1<sup>er</sup> Karageorgevitch se ressent toujours de l'illégalité de son avènement au trône en 1903 par le massacre des princes de la famille des Milanovitch. On a parlé de sa démission; le prince George, héritier présomptif, aurait renoncé au trône et serait remplacé par le jeune prince Alexandre.

Longtemps on a craint une guerre avec l'Autriche, à laquelle les Serbes reprochaient l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Mais, par une entente au point de vue économique pour la construction d'un chemin de fer du Danube à l'Adriatique, la paix a été conservée.

Le MONTÉNÉGRO, qui voulait partir en guerre avec les Serbes contre l'Autriche-Hongrie, a obtenu de celle-ci l'abrogation d'une clause du traité de Berlin, qui fermait le port d'Antivari et lui défendait l'usage d'un pavillon. La paix est faite, et néanmoins il y a eu tentative de révolution dynastique contre le prince Nicolas.

La GRÈCE, mécontente de n'avoir pu obtenir de la Turquie l'annexion de la Crète, malgré l'appui des quatre puissances protectrices, a voulu se venger sur la dynastie royale et son roi Georges, de la maison de Holstein, régnant depuis 1863. Plusieurs émeutes militaires et navales ont forcé les princes royaux à renoncer à tous les hauts commandements qu'ils possédaient dans l'armée et la marine, ainsi qu'à tous leurs privilèges. Il a même été question d'un changement de dynastie en faveur d'un prince italien.

CRÈTE. — En attendant, les troupes internationales (anglaise, française, italienne et russe,) ayant rempli leur terme d'engagement, ont quitté l'île; mais quelques navires resteront dans les eaux de la Canée et de la Sude, où flotte le drapeau turc.

Le Conseil des ministres a promis de maintenir les droits de la Turquie et la tranquillité publique. La Crète reste autonome.

(A suivre.)

---